

## **FICHE TECHNIQUE**

*Code article : CG5528X5*

### **KEM STATIC 5L DEGRAISSANT CARROSERIE SPECIAL FILM ROUTIER**

#### **DESCRIPTION**

**ANTISTATIQUE QUI ÉLIMINE  
LE FILM ROUTIER**



#### **AVANTAGES ET DOMAINES D'UTILISATION**

- Très concentré
- Utilisation en basse et haute pression
- Contient un agent déperlant

#### **CARACTÉRISTIQUES**

**pH** : 11.75 +/- 0.75

**Aspect** : Liquide

**Couleur** : Brun

**Parfum** : /

**Contenance** : 5 L

**CONDITIONNEMENT** : Carton de 4 U – Palette de 128 U

*Nous recommandons à nos clients de s'assurer que le produit est bien adapté à son utilisation.*

Les agences commerciales de CRISTAL HYGIENE sont à votre disposition pour toute information complémentaire.

<http://www.cristaldistribution.com/>



#### UTILISATION :

KEM'STATIC est antistatique et élimine le film routier, il s'utilise en machine basse et haute pression. Shampooing véhicule très concentré, très efficace sur le film static, il contient également un agent déperlant pour laisser un film brillant sur la carrosserie.

#### MODE D'EMPLOI :

DOSAGE :

en eau douce 0,2 % à 0,4 %

en eau dure à 1,5 %

#### PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Formule déposée au centre antipoison de Nancy (N°5050) : + 33 (0)3 83 32 36 36.

N° de téléphone d'appel d'urgence INRS/ORFILA : + 33(0)1 45 42 59 59.

Fiche de données de sécurité disponible sur simple demande pour les professionnels.

Pour une question de sécurité, ne pas déconditionner le produit de son emballage d'origine et ne pas réutiliser l'emballage vide.

Ce produit respecte les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n°648/2004 relatif aux détergents.

Ces informations données à titre indicatif sont le reflet de nos meilleures connaissances sur le sujet. Elles ne sauraient en aucun cas engager notre responsabilité. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

#### STOCKAGE :

Conserver à l'abri de la lumière et de l'humidité

#### LEGISLATION :

Règlement (CE) n° 1272/2008 modifié par le règlement (UE) n° 2020/217 (ATP 14)

Mis à jour le 07 avril 2022

---

***Nous recommandons à nos clients de s'assurer que le produit est bien adapté à son utilisation.***

Les agences commerciales de CRISTAL HYGIENE sont à votre disposition pour toute information complémentaire.

<http://www.cristaldistribution.com/>